

Banque mondiale
Table Ronde Maghreb
Tunis
24 et 25 mai 2005



Gouvernance



Présentation des Recommandations

LIMINAIRE

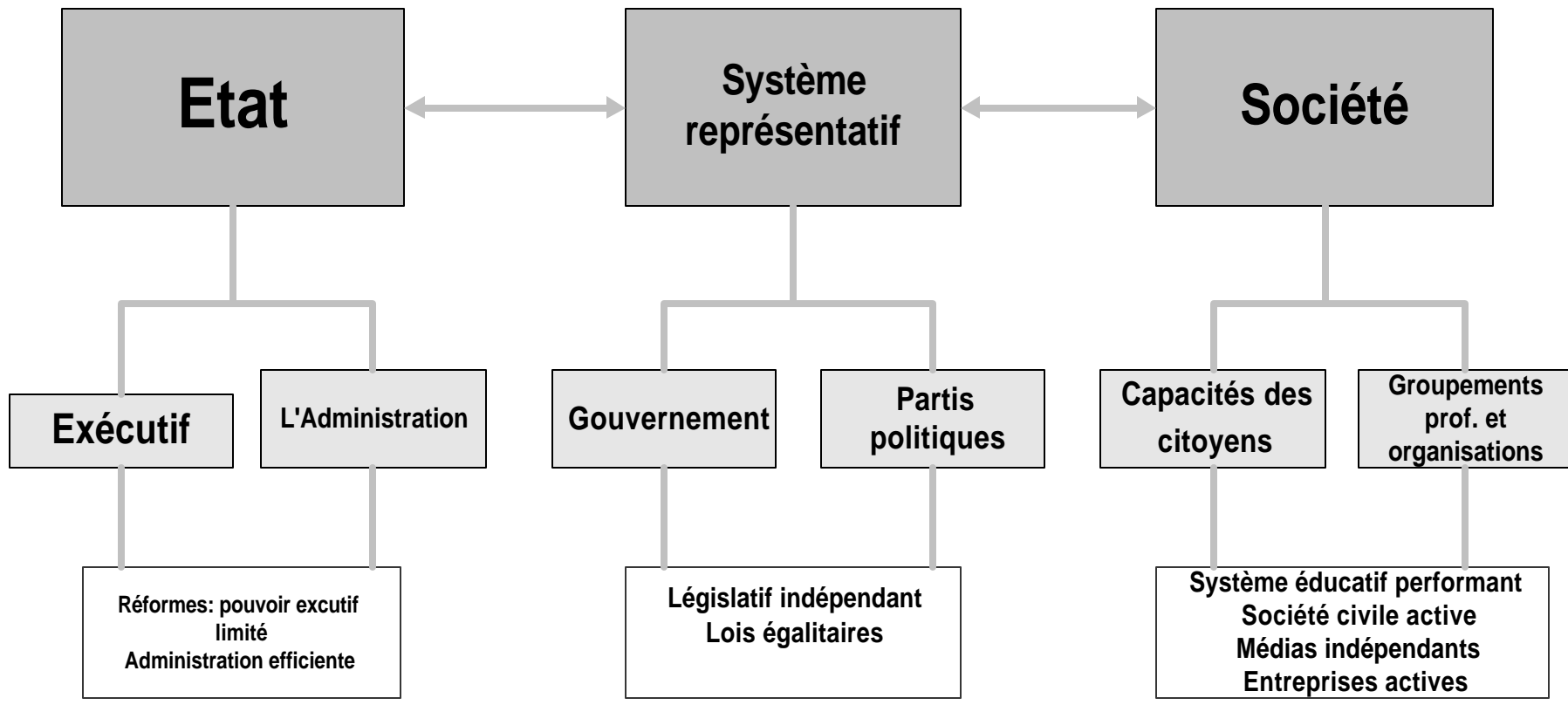
- La gouvernance est un processus complexe qui renvoie au moins à deux dimensions: normative et pragmatique
- Nous prenons en charge la deuxième dimension qui consiste à réfléchir sur les leviers susceptibles d'enclencher un processus de changement réel

Architecture de la gouvernance

C
O
M
P
O
S
A
N
T
E
S

R
E
F
O
R
M
E
S

R
E
S
U
L
T
A
T
S



INSTANCES INDEPENDANTES
JUDICIAIRE
REGULATION
MEDIATION



LES CINQ FONDAMENTAUX

- Le fonctionnement politique
- Le fonctionnement de l'Etat et de l'administration publique
- L'éducation
- Les femmes et les jeunes
- La liberté d'expression et d'association

PISTES DE REFLEXION

1. Quelles sont les conditions pour une meilleure application de la loi et un meilleur respect de la hiérarchie des normes et des institutions créées ?
2. Comment aider et renforcer les capacités des différentes instances de représentation (collectivités locales et parlement) et de contrôle (cours des comptes, conseil constitutionnel, conseil économique et social...) à promouvoir une culture de l'institution et à défendre leurs intérêts propres tel que définis par la loi ?
3. Comment garantir l'autonomie financière et institutionnelle des agences de régulation et s'assurer qu'elles rendent compte aux citoyens de leurs actions ?



PISTES DE REFLEXION

4. Comment garantir l'indépendance du pouvoir judiciaire ?
5. Comment promouvoir de nouvelles formes de leadership basées sur le mérite et la compétence ?
6. Comment orienter les actions des partenaires internationaux pour un entretien de la pression sur les exigences de la gouvernance ?
7. Comment assurer un partage des acquis et des savoir-faire entre les pays du Maghreb

QUESTION # 1

Les conditions pour une meilleure application de la loi et un meilleur respect de la hiérarchie des normes et des institutions créées

1) Procédures de production des lois

- Codification, contrôle de qualité
- Diffusion des projets de texte (e.g., public register) + commentaires et débats
- Watchdogs issus de la société civile autonome
- Renforcement des capacités et du staff du parlement
 - Conseillers juridiques / impact économique des textes
 - Statistiques sur les activités des parlements
 - Publication des votes, etc.
- Diffusion des textes
- Appropriation des lois a travers des processus consultatifs élargis

2) Application des lois et contrôle

- Indépendance de la justice
 - Publication des jugements + des notifications
 - Statistiques
 - e.justice
 - Capacités des magistrats et auxiliaires de la justice (compétences)
 - Renforcement des capacités institutionnelles (environnement de travail, incitations)
- Rôle de la presse as watchdog

3) Education et culture

- Éducation civique
- Exemplarité et diffusion des bonnes pratiques
- Campagnes de sensibilisation
- Réhabiliter les lois comme valeurs
- Diffusion de l'information

QUESTION #2

Comment aider les différentes instances de représentation et de contrôle à promouvoir une culture de l'institution et à défendre leurs intérêts propres définis par la loi?

1) Financement:

A) de la vie publique: contrôle du financement des élections, réglementer et contrôler l'usage des moyens publics dans la campagne électorale, rendre transparent le système de rémunération des élus,

B) marchés publics

- clarifier les modes de passation au travers d'un code
- impliquer les citoyens dans les choix de développement et d'aménagement et de gestion

2) Renforcer les compétences et les capacités des élus ainsi que leur moralité

- formation, charte, guide, cahier de charge,
- code de l'élu et associations des élus en vue de favoriser la prise de conscience collective

QUESTION #3

Comment garantir l'autonomie financière et institutionnelle des agences de régulation et s'assurer qu'elles rendent compte aux citoyens de leurs actions?

1. Garantir l'autonomie institutionnelle

- Environnement juridique et règlements transparents
- Modes de désignation des dirigeants sur base de:
 - Appels à candidatures (compétence, intégrité, indépendance)
 - Jurys d'experts indépendants
 - Mandats limités
- Prérogatives larges, investigations et/ou sanction, garanties contre l'interférence du politique



1. Garantir l'autonomie financière

1. Mécanismes de financement définis par des règles claires et transparentes

2. Fonctionnement des agences de régulation

1. Application des principes de gouvernance d'entreprise aux agences elles-mêmes
2. Transparence des décisions

3. Rendre compte aux citoyens

1. Via leurs représentants élus
2. Par la diffusion régulière de l'information (transparence, accès à l'info)

QUESTION #6

Comment orienter les actions des partenaires internationaux pour un entretien de la pression sur les exigences de la gouvernance?

- Les apports internationaux sont importants pour créer:
 - 1) un espace de débat autonome
 - 2) une expertise analytique et technique
 - 3) une pression extérieure qui est un des éléments importants du changement.
- Les pressions extérieures sont salutaires dans le sens de la facilitation sous certaines réserves

- **Déontologie de la pression: les pressions internationales doivent aller à la rencontre de la demande sociale émanant de l'intérieur; la pression est dangereuse quand elle rencontre le vide au niveau local**

Note : L'international n'est pas monolithique ; les dissonances créent des marges de manœuvre

- **Actions attendues des partenaires internationaux:**
 - Soutenir la production et la diffusion de l'information
 - création d'un centre de statistiques régionale
 - création d'une cour d'arbitrage régionale
 - Faciliter et catalyser l'expression de la demande
 - Multiplier les projets réalisés directement avec la société civile ;
 - Aider à la manifestation de la demande, à son expérimentation et son accompagnement
 - Aider à la génération et la tenue des débats
 - Aider à la mutualisation des expériences au niveau régional et à l'émergence d'une opinion publique régionale
 - Aider à se comparer avec les autres régions du monde
 - Appui à la formation, l'éducation et le renforcement des capacités, y compris dans le secteur privé

QUESTION #7

Comment assurer un partage des acquis et des savoir-faire entre les pays du Maghreb?

- **Le Maghreb entité et espace**
 - Volonté politique pour encourager le partage du savoir faire
- **Que faire pour le partage du savoir faire**
 - Échanges institutionnels
 - Échange des expertises et informations
 - Organisation des rencontres
 - Initiatives et des projets communs
 - Partenariats public/privé
- **Par quels acteurs?**
 - Les institutions (universités, centres de recherche et systèmes d'information)
 - Les tissus associatifs
 - Les opérateurs économiques
- **Par quels canaux?**
 - Les réseaux
 - Les médias
 - Les accords (programmes par objectifs, planning de travail, moyens financiers, suivi et évaluation)



DERNIERS MOTS

- Aux gouvernements: JUST DO IT !
- Aux participants: maintenir la flamme;
- A la Banque: nous accompagner et assurer les moyens.